

PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT**

Procès-verbal de la soixante-dix-neuvième séance ordinaire du CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT, tenue le 15 mai 2018 à 16 h à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent au 29, chemin d'Aylmer Sound, bureau 400, Chevery.

**SONT PRÉSENTS :**

M. Randy Jones	préfet, maire de Gros-Mécatina;
Mme Darlene Rowsell Roberts	préfète suppléante, administratrice Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent;
Mme Wanda Beaudoin	conseillère, mairesse de Blanc-Sablon;
M. Roderick Fequet	conseiller, maire de Bonne-Espérance;
Mme Gladys Martin	conseillère, mairesse de Saint-Augustin.

**SONT AUSSI PRÉSENTES :**

M <sup>mes</sup> Karine Monger	directrice générale et secrétaire-trésorière;
Marie Geneva Jones	adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2018-05-01  
Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution 2018-05-02  
Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2018;
4. Administration;
  - 4.1 Résolution 2018-05-03  
Rapport des déboursés effectués pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2018 - Approbation;
5. Fonds entrepreneurial;
  - 5.1 Résolution 2018-05-04  
Garage S&S;
6. Politique de soutien aux projets structurants;
  - 6.1 Résolution 2018-05-05  
Étude d'une zone de pêche au concombre de mer;
  - 6.2 Résolution 2018-05-06  
Projet Agro;
7. Résolution 2018-05-07  
Signataires des ententes de services avec Services Québec de Havre-Saint-Pierre pour 2018-2019;
8. Résolution 2018-05-08  
Fonds développement des territoires – Priorités d'intervention 2018-2019;
9. Résolution 2018-05-09  
Transports Canada - Quai La Romaine;
10. Période de questions;
11. Fermeture de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 16 h 00, Madame Darlene Rowsell Roberts souhaite la bienvenue à tous.

**RÉSOLUTION - 2018-05-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du mardi 15 mai 2018;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la soixante-dix-neuvième séance ordinaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du mardi 15 mai 2018.

**RÉSOLUTION - 2018-05-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2018**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 25 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 25 avril 2018.

**ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION - 2018-04-03 RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 30 AVRIL 2018 - APPROBATION**

CONSIDÉRANT QU'un rapport des déboursés effectués est présenté au Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

N° chèque	Période du 1 <sup>er</sup> au 30 avril 2018	Montant (\$)
	Paie avril 2018 – Employés	26 991,12
	Régime de retraite simplifié avril 2018 - Employés	2 393,44
	Paie mars 2018 - Élus	1 720,62
1434	Ministère du Revenu – Remises mars 2018	16 275,88
1435	Receveur général du Canada – Remises janvier, février, mars 2018	15 768,69
1436	Jackie Gallibois – Paint office, cleaning supplies and postage	220,01
1437	John Vatcher – Loyer avril 2018	450,00
1438	Xplornet communications inc. – Télétravail et location d'équipement avril 2018 – Bureau Chevery	130,85
1439	Dale Keats – Déplacement à Lourdes-de-Blanc-Sablon Novembre 2017 à mars 2018	763,20
1440	PAL Airlines Ltd. – Jaxon Bilodeau, Shuan Fequet Lourdes/Sept-Îles 16-18/03/18 Regional volleyball	1 569,04
1441	Telus – Bureau Lourdes : 734,28 \$ et ligne sans frais : 14,94 \$	749,22
1442	MCNGSL – Loyer avril 2018 – Bureau Chevery	2 299,50
1443	Capitale assureur administration publique – Assurance collective 2018	2 704,90
1444	Commission Scolaire du Littoral – FDR 1 <sup>ère</sup> tranche pour la mise en place d'un terrain de jeu à l'école Mountain Ridge	17 799,73
1445	Association des Côtiers – PS – 1st disbursement – LNS Housing corporation administrative assistant	3 902,45
1446	GCME Informatique – Mensualité Back up distant – Avril 2018 – Bureau Lourdes	45,99
1447	Julie Monger – Rencontre animateur Nutrition Nord Canada à Tête-à-la-Baleine	61,50
1448	PAL Airlines Ltd. Cargo – Enveloppe MRC Saint-Augustin à MRC Chevery	37,94
1449	Air Boréal Limited Partnership – St-Paul's Regional Volleyball – Charter March 16th Lourdes/Sept-Îles	6 747,60

N° chèque	Période du 1 <sup>er</sup> au 30 avril 2018	Montant (\$)
1450	Xplornet Communications Inc. – Location d'équipement avril 2018 – Bureau La Tabatière	86,22
1451	Xerox Canada Ltee – Copies tirées du 15 mars au 3 avril 2018 – Bureau Chevery	23,18
1452	St. Peter's Church – FDR Second and final disbursement of the project for graveyard access at St. Peter's Church	1 340,56
1453	Misty River Motel, Bar & Restaurant – Souper de Noël	327,94
1454	Telus Mobilité - Avril 2018	46,52
1455	Gestion Paul A. Joncas & Frères – Loyer mars et avril 2018	2 842,76
	Fédération des caisses Desjardins du Québec – Mars 2018 – Unité 1 : 36,57 \$ - Unité 2 : 108,89 \$ - Unité 3 : 439,40 \$	584,86
	Frais d'administrations – Avril 2018	56,11
	Total :	105 939,83

#### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER le rapport des déboursés effectués pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2018 tel que présenté.

#### FONDS ENTREPRENEURIAL

##### RÉSOLUTION 2018-05-04 GARAGE S&S

CONSIDÉRANT QUE le Fonds entrepreneurial a pour but de s'adresser aux entrepreneurs de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent qui désirent se lancer en affaires pour le démarrage, l'acquisition ou l'expansion d'une entreprise. Ce fonds comprend également le volet « jeunes promoteurs » s'adressant aux jeunes entre 18 et 35 ans;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le projet « Garage S&S » soumis par le promoteur Zane Driscoll a pour but de démarrer son entreprise à Saint-Augustin, il demande un financement sous le Fonds entrepreneurial de 2 818,51 dollars;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution annule la résolution no° 2018-04-07;

#### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet « Garage S&S » soumis par le promoteur Zane Driscoll sous le Fonds entrepreneurial au montant de 2 818,51 dollars.

#### POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

##### RÉSOLUTION 2018-05-05 ÉTUDE D'UNE ZONE DE PÊCHE AU CONCOMBRE DE MER

CONSIDÉRANT QUE la Politique de soutien aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'étude d'une zone de pêche au concombre de mer soumis par le promoteur Scott Lavallee a pour but de faire des échantillonnages pour évaluer l'abondance des concombres de mer en Basse-Côte-Nord, il demande un financement sous la Politique de soutien aux projets structurants de 16 438 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ENTÉRINER le projet d'étude d'une zone de pêche au concombre de mer soumis par le promoteur Scott Lavallée sous la Politique de soutien aux projets structurants au montant de 16 438 \$ et de faire parvenir une copie de l'étude.

#### **RÉSOLUTION 2018-05-06      PROJET AGRO**

CONSIDÉRANT QUE la Politique de soutien aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le projet Agro soumis par le promoteur Regroupement de diversification Économique de Mécatina (RDEM) a pour but de maintenir les activités agricoles, d'engager un gestionnaire pour effectuer un plan de relance et de restructuration, ils demandent un financement sous la Politique de soutien aux projets structurants de 44 320 \$;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière, à ce projet, par la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent pour l'année prochaine sera impossible;

CONSIDÉRANT QUE la MRC continuera de suivre cette initiative en s'assurant de créer des liens avec la Coopérative de Bioproduits de la Basse-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent modifiera de façon exceptionnelle le protocole d'aide financière afin d'y amener des éléments supplémentaires pour ce dit projet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roderick Fequet

APPUYÉ par Monsieur Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet Agro soumis par le promoteur Regroupement de diversification Économique de Mécatina (RDEM) sous la Politique de soutien aux projets structurants au montant de 44 320,00 \$ qui sera remis en trois versements comme suit :

- 1<sup>er</sup> versement au montant de 8 864,00 \$;
- 2<sup>e</sup> versement au montant de 26 592,00 \$;
- 3<sup>e</sup> versement au montant de 8 864,00 \$.

#### **RÉSOLUTION 2018-05-07      SIGNATAIRES DES ENTENTES DE SERVICES AVEC SERVICES QUÉBEC DE HAVRE-SAINT-PIERRE POUR 2018-2019**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a le mandat du bureau de Services Québec de Havre-Saint-Pierre d'offrir la possibilité aux individus résidant sur le territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent l'accès à un service d'assistance et d'accompagnement de proximité pour les services de base universels et les services spécialisés de Services Québec;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent offre à sa clientèle par l'entremise du bureau de Services Québec de Havre-Saint-Pierre les services relatifs aux ententes; Service d'aide à l'emploi (SAE), Service d'aide à l'emploi jeunesse (SAEM) et Soutien au travailleur autonome (STA);

CONSIDÉRANT QUE ces ententes de services s'échelonnent sur une période de 12 mois c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

IL EST APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉSIGNER la directrice générale et secrétaire-trésorière et/ou le préfet de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent comme signataire des ententes de services et de tout autre document lié aux ententes Service d'aide à l'emploi (SAE), Service d'aide à l'emploi jeunesse (SAEM) et Soutien au travailleur autonome (STA) avec Services Québec de Havre-Saint-Pierre pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019.

**RÉSOLUTION 2018-05-08 FONDS DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – PRIORITÉS D'INTERVENTION 2018-2019**

CONSIDÉRANT QUE l'article 126.2 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) donne aux MRC le pouvoir de prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a signé le 18 août 2015, *l'Entente relative au Fonds de développement des territoires* (FDT) avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'article 9 de cette entente mentionne que la MRC doit adopter ses priorités d'intervention pour l'année 2018-2019, en fonction des objets prévus à l'article 4;

CONSIDÉRANT QUE les priorités sont établies comme suit :

1. La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire :
  - Modification et adoption du schéma d'aménagement et de développement;
  - Révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
  - Élaboration du plan de gestion des matières résiduelles;
  - Information quant à la gestion des baux de villégiatures.
2. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) :
  - Soutien et partage de services aux municipalités de la MRC;
  - Soutien et partage d'expertise pour tous les services municipaux (urbanisme, services, incendie, etc.).
3. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise :
  - Favoriser la création et/ou le maintien d'emplois durables;
  - Offrir un support continu aux entrepreneurs avec la réalisation de leur projet (plan d'affaires, études, références);
  - Promouvoir le développement social et supporter les promoteurs d'entreprises d'économie sociale;
  - Accompagner, soutenir techniquement et/ou financièrement des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité (activités de consultation, d'orientation, de référence, support à la formation);
  - Offrir et assurer la gestion des programmes offerts à nos clients : (Jeunes promoteurs, Soutien au travailleur autonome, Fonds de développement des entreprises d'économie sociale, Services d'aide à l'emploi);
  - Offrir et assurer la gestion des fonds d'investissement tels que le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds local de solidarité (FLS).

4. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental :
  - Établir des partenariats et soutenir financièrement des organismes du milieu afin d'améliorer la qualité de la vie de nos résidents dans les domaines et auprès des clientèles qui suivent : Aînés, familles, jeunes, pêche, aquaculture, agroalimentaire, tourisme, loisirs, diversification économique, formation de la main d'œuvre, transport, télécommunication, environnement, etc.
5. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement :
  - Travailler en collaboration avec des organismes ou ministères ou autre (MRC, Assemblée des MRC de la Côte-Nord) afin de convenir d'ententes sectorielles.
6. Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin. La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent définit son territoire comme étant l'entièreté de celui-ci :
  - Le bien-être de la population (sports et loisirs);
  - La création d'emploi;
  - Les services de proximité;
  - La communication.

#### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roderick Fequet

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER les priorités d'intervention 2018-2019 pour la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

#### **RÉSOLUTION 2018-05-09 TRANSPORTS CANADA - QUAI LA ROMAINE**

CONSIDÉRANT QUE Transports Canada avait planifié depuis 2014, la réfection du quai fédéral de La Romaine;

CONSIDÉRANT QUE Transports Canada avait décidé de construire un nouveau quai;

CONSIDÉRANT QUE Transports Canada a décidé de ne pas aller de l'avant avec ces travaux de construction d'un nouveau quai;

CONSIDÉRANT QUE la communauté de La Romaine est une des communautés les plus peuplées de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE la communauté de La Romaine n'est pas liée à un lien routier donc, dépend uniquement du transport maritime pour l'approvisionnement l'ensemble de la communauté;

CONSIDÉRANT QU'il est important de remettre ce dossier de l'avant dès que possible car la sécurité des usagers est dorénavant en péril;

#### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DEMANDER à Transports Canada de remettre de l'avant la construction du quai de La Romaine;

D'ENVOYER une copie de cette résolution à Monsieur Richard LaRue, Directeur régional, Programmes Transports Canada, à Madame Marie-Ève Morissette, Directrice régionale de la direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie Côte-Nord, Ministère sécurité publique, et Monsieur Francis Roy, Président-directeur général Relais Nordik.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

## **FERMETURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 16 h 11 par Monsieur Randy Jones, appuyé par Monsieur Roderick Fequet que la séance soit levée.